

DELIBERATION
CC_2019_176

OBJET :

COMMISSION N°3

Signature d'une convention de partenariat avec la société « Les toiles du Nord » pour le soutien aux cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Présents à l'ouverture de la séance :

De la délibération 2019_157
à la 2019_161

Titulaires présents : 35

Suppléants présents : 2

Procurations : 7

Nombre de votants : 44

A partir de la délibération
2019_162

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

Nombre de votants : 47

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le 23 septembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à WAHAGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 16 septembre 2019, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT (à partir de la 2019_162), M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Ludovic ROHART (à partir de la 2019_162), M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER
M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER
Madame Sandrine PESSE, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE
M. Bernard ROGER, procuration à M. Bernard CHOCRAUX
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCZAK
M. Didier WIBAUX, procuration à M. Thierry LAZARO

Absents excusés :

M. Jean DELATTRE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°3

Signature d'une convention de partenariat avec la société « Les toiles du Nord » pour le soutien aux cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°225 en date du 21 septembre 2015 du Conseil communautaire relative au vote des statuts,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2015 relatif aux modifications statutaires de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Vu la délibération n°226 en date du 21 septembre 2015 du Conseil communautaire relative au vote de l'intérêt communautaire,

Vu la compétence Construction, entretien, fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement élémentaire d'intérêt communautaire,

Considérant que les cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE sont d'intérêt communautaire,

Vu l'article L2251-4 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 92-651 du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacles cinématographique, dite loi SUEUR,

Vu le décret n°94-1218 du 29 décembre 1994,

Vu la délibération n°DC*04*2009*10-n°82 du Conseil communautaire de l'ancienne Communauté de communes Pays de Pévèle octroyant une subvention de 55 000 € à la société les Toiles du Nord pour la réalisation de la programmation et de l'animation culturelle des cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE,

Considérant que depuis 2009 les cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, le Modern' ciné et l'Olympia situés rue du 8 mai et rue d'Orchies, sont gérés par Monsieur Alexandre MOCQUET, aux termes d'un bail commercial,

Que ce dernier sollicite des financements publics auprès de la Communauté de communes Pévèle Carembault pour la réalisation de la programmation et de l'animation culturelle.

Considérant que la loi dite « Sueur » en date du 13 juillet 1992 autorise les collectivités locales à apporter des contributions à des exploitants privés de cinéma.

Considérant que la loi « Sueur » et le décret du 29 décembre 1994 autorisent le financement d'entreprises exploitant des cinémas dans la limite de 30% du chiffre d'affaires toutes aides confondues, pour les salles qui font l'objet d'un classement « art et essai » ou dont la fréquentation hebdomadaire ne dépasse pas 7 500 entrées.

Considérant que les cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE respectent ces conditions fixées par la loi.

Oùï l'exposé de son Président,

DECIDE (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 47 VOTANTS)

- D'attribuer une subvention de 20 000 € à M. Alexandre MOCQUET, gérant des cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, pour la période allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 afin de soutenir la réalisation de la programmation de l'animation culturelle
- D'autoriser son Président à signer la convention de partenariat avec la société « Les toiles du Nord »
- D'autoriser son Président à signer tout document y afférant.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER



Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20190923-CC_2019_176_1-DE